

D'après ces registres, Barthélemy de Chavannés de Rancé habitait encore la Rey et la maison-forte située proche l'église paroissiale des Sauvages (1), le 20 may

(1) Des vestiges en subsistent encore dans le clos du presbytère. Le curé actuel, le respectable M. Cognet, dont la nomination remonte à 1829, en a vu tomber la tour de l'entrée, qu'on appelait le Fort.

Barthélemy de Chavannes, eut de son mariage. (10 juin 1649. Mortier, notaire), avec Marie Mettare, fille de Pierre Mettare, conseiller du Roy, maison et couronne de France et de ses finances, en 1650, onze enfants, dont voici les noms :

- 1 Pierre, né le 14 avril 1650, en la paroisse de Sainte-Croix de Lyon.
- 2 Marie, 20 septembre 1651, même paroisse.
- 3 Louis, 1654, chanoine de St-Paul de Lyon, mort le 30 août 1704.
- 4 Anne, 6 may 1655, en la paroisse Saint-Pierre et Saint-Saturnin.
- 5 Marie-Catherine, 25 octobre 1656, même paroisse.
- 6 Hugues, 30 avril 1658, filleul d'Hug. de Pomey, seigneur de Rochefort, prévôt des marchands en 1660.
- 7 Mathieu, 22 janvier 1660, marié à Elis. de Roemer, mort en 1729.
- 8 Marguerite, 24 juin 1663, filleule de Jean de Mont-d'Or, seigneur d'Oyrieu.
- 9 Christophe, 16 juin 1669, marié à M. A. de Digoine du Bourg.
- 10 Marie-Françoise, 22 juin 1669 (née 16 avril 1666).
- 11 Barthélemy, 27 octobre 1671, capitaine, marié à Benoite d'Honoraty.

On lit dans les registres du Parlement des Dombes déposés aux archives de Bourgogne, à Dijon, sous la date du 23 décembre 1658 : Messieurs du Parlement saluent Leurs Majestés à Lyon, ainsi que Monsieur, frère unique du Roy, Monseigneur le chancelier de France, Séguier, et Monseigneur le cardinal Mazarin, premier ministre. Ce jour, 23 décembre 1658, la Cour s'étant assemblée au Palais, sur les onze heures du matin, où étaient MM. de Sève-Laval, premier président ; Chapuis, second président ; Amiot, Pillehote, maîtres des requêtes ; de Bernoud, de Rochefort, Philibert, Cholier, de Chavannes, Cachét, de Pradel-Autherin, Mallet, Bollioud, conseillers ; Cholier et Rhonet, avocat et procureur généraux ; Penet, secrétaire et greffier, est allée saluer Leurs Majestés, ce qu'elle a fait en robes rouges et debout, les huissiers marchant devant eux, en robes noires, avec leurs baguettes ; les harangues prononcées par M. le premier président, dont la teneur sbit :

Au Roy, à la Roynie, etc.

Son Altesse Royale étant aussi à Lyon avec Leurs Majestés, s'est trans-